

# Bilan de la démarche EcoQuartier

Sous-direction Aménagement durable  
DGALN/DHUP

Franck FAUCHEUX



# Le plan Ville durable, pour quoi, pour qui ?

## 3 appels à projets nationaux:

- La démarche EcoCité (mobiliser les grandes agglomérations sur des projets de grandes ambitions)
- Les appels à projets Ecoquartier (mobiliser les collectivités moyennes pour faire progresser les opérations de la ville banale)
- L'appel d'offre Transports Collectifs en site propre (développer les transmays, les bus à haute fréquence...)

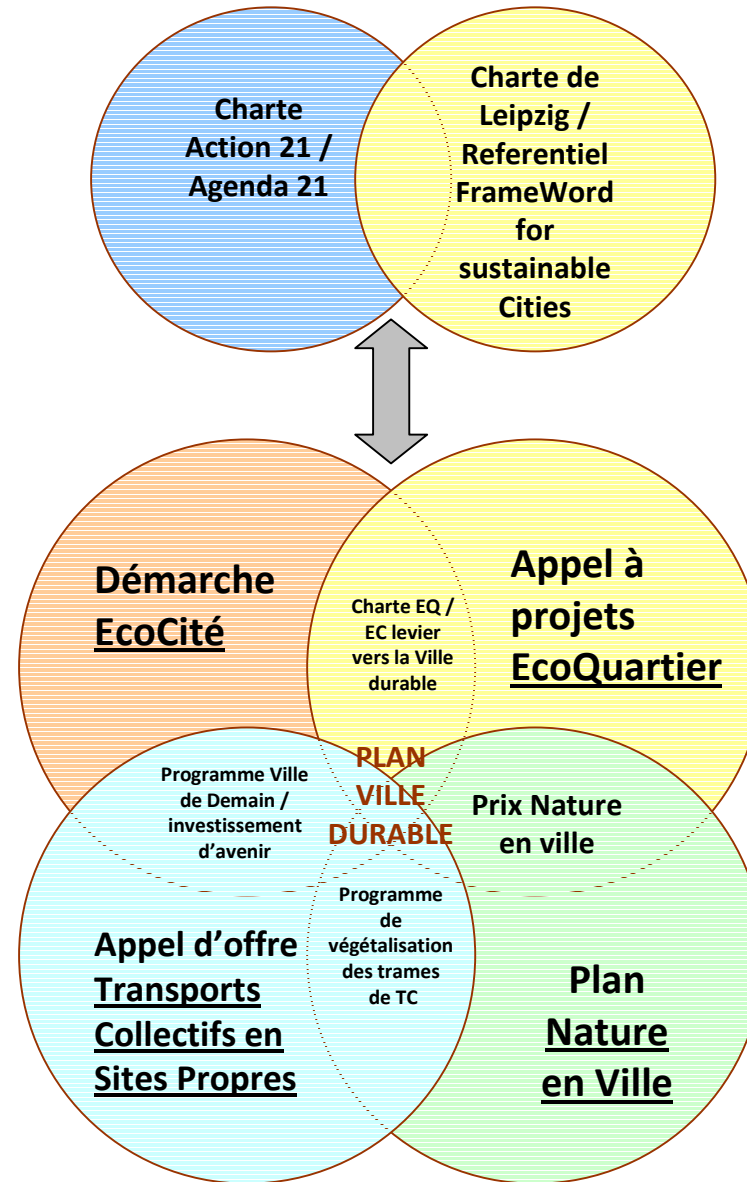
Un plan National pour «**Restaurer et Valoriser la Nature en Ville** »

Un travail au niveau européen : élaboration d'un cadre de référence de la ville durable européenne «**Reference FrameWork for Sustainable Cities (RFSC)** »

Continuer la promotion des Agendas 21.



# Les actions du plan Ville durable en France



# La démarche EcoQuartier

Des appels à projets 2009 et 2011  
à la question d'un label en 2012



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable,  
des Transports  
et du Logement

# La Grille EcoQuartier 2009

« Référentiel EcoQuartier version 1 ».

## 1. Pilier social et sociétal

- Organiser la gouvernance urbaine pour l'EcoQuartier;
- Améliorer la cohésion sociale;
- Promouvoir la mixité sociale et fonctionnelle

## 2. Pilier économique

- Optimiser la portée économique du projet;
- Assurer la pertinence du montage financier du projet;
- Garantir la pérennité du projet

## 3. Pilier environnemental

Sur 7 Thèmes d'excellence:

- L'eau,
- les déchets,
- la biodiversité urbaine,
- la mobilité,
- la sobriété énergétique et développement des énergies renouvelables,
- la densité et les formes urbaines,
- l' éco-construction.



# Le Palmarès 2009

**Grand Prix National**

**Palmarès – Projets ruraux**

**Palmarès – Petites Villes**

**Palmarès thématique**

**Catégorie eau**

**Catégorie déchet**

**Catégorie Biodiversité / Nature en ville**

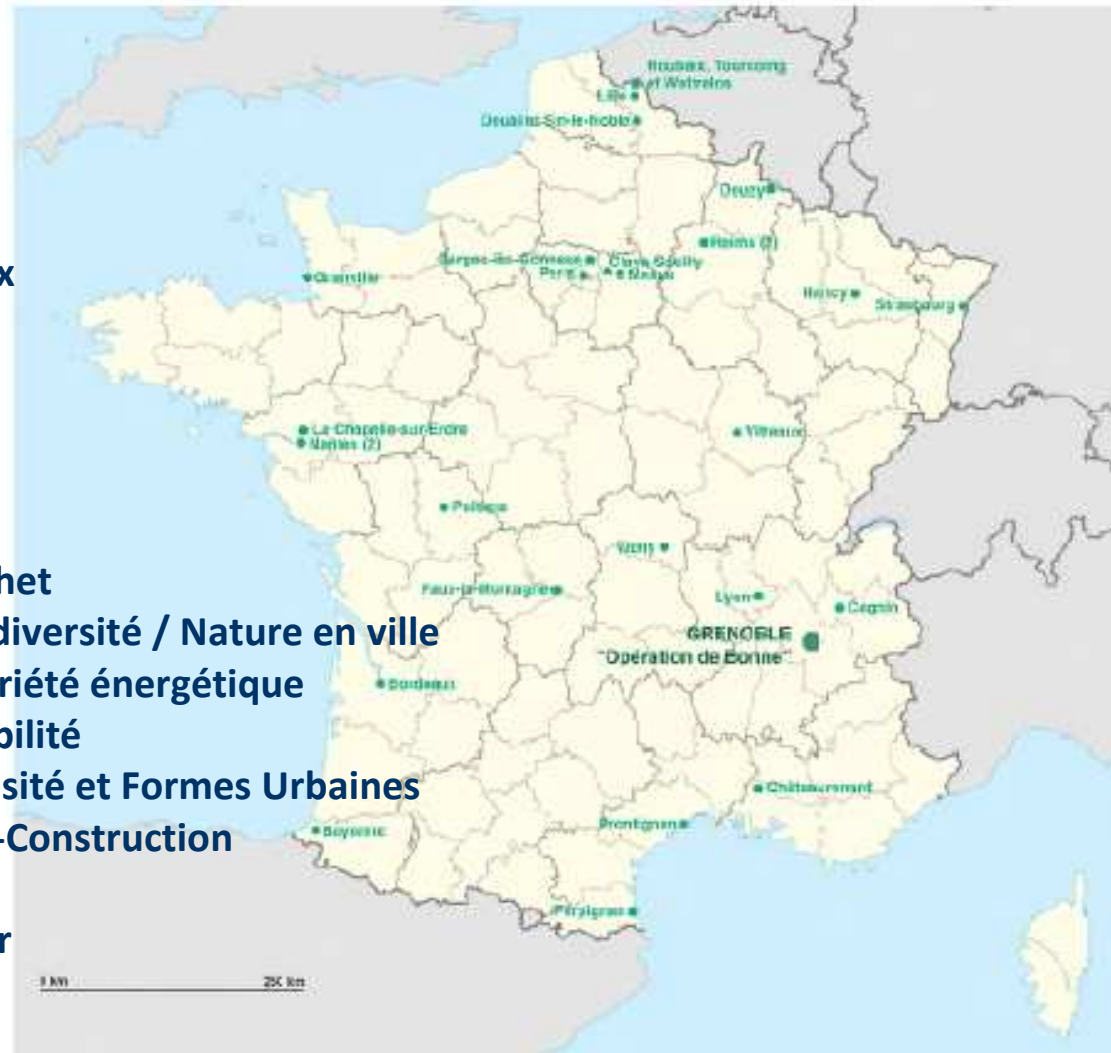
**Catégorie Sobriété énergétique**

**Catégorie Mobilité**

**Catégorie Densité et Formes Urbaines**

**Catégorie Eco-Construction**

**Palmarès Projets d'avenir**



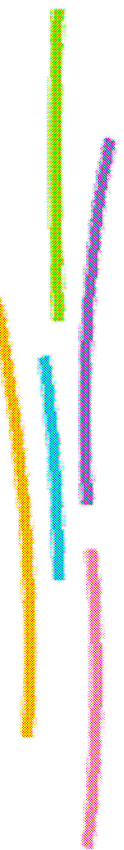


**GRENOBLE**

**OPÉRATION DE BONNE**



# Le Grand Prix EcoQuartier 2009



# Les enseignements du Club EcoQuartier 2010 et 2011

160 équipes membres

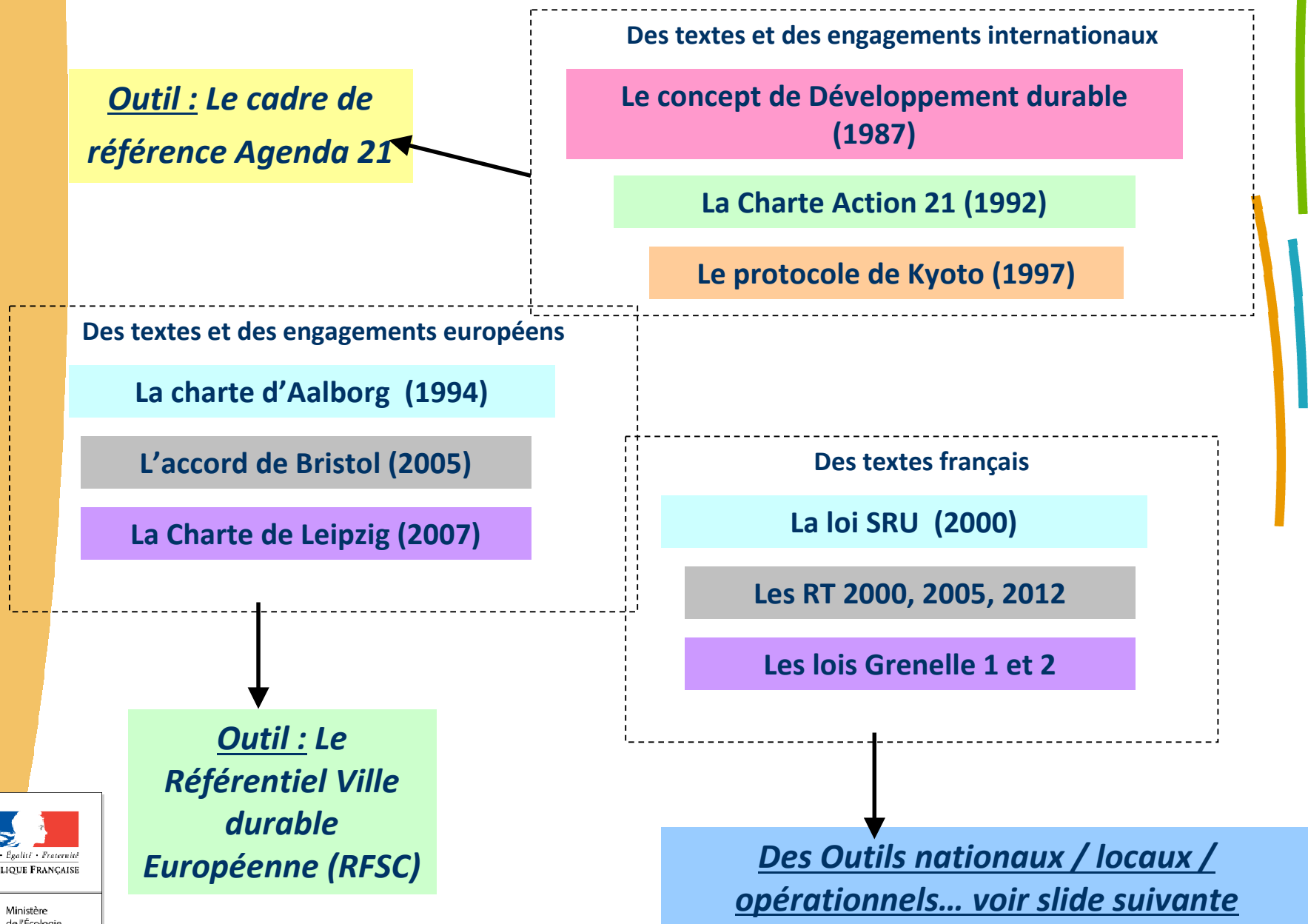
40 événements (visites, conférences, groupes de travail...)

850 participants en cumulés





# Clarifier la hiérarchie des "outils"



***Outil : Le cadre de référence Agenda 21***

**Le concept de Développement durable (1987)**

**La Charte Action 21 (1992)**

**Le protocole de Kyoto (1997)**

**Des textes et des engagements européens**

**La charte d'Aalborg (1994)**

**L'accord de Bristol (2005)**

**La Charte de Leipzig (2007)**

**Des textes français**

**La loi SRU (2000)**

**Les RT 2000, 2005, 2012**

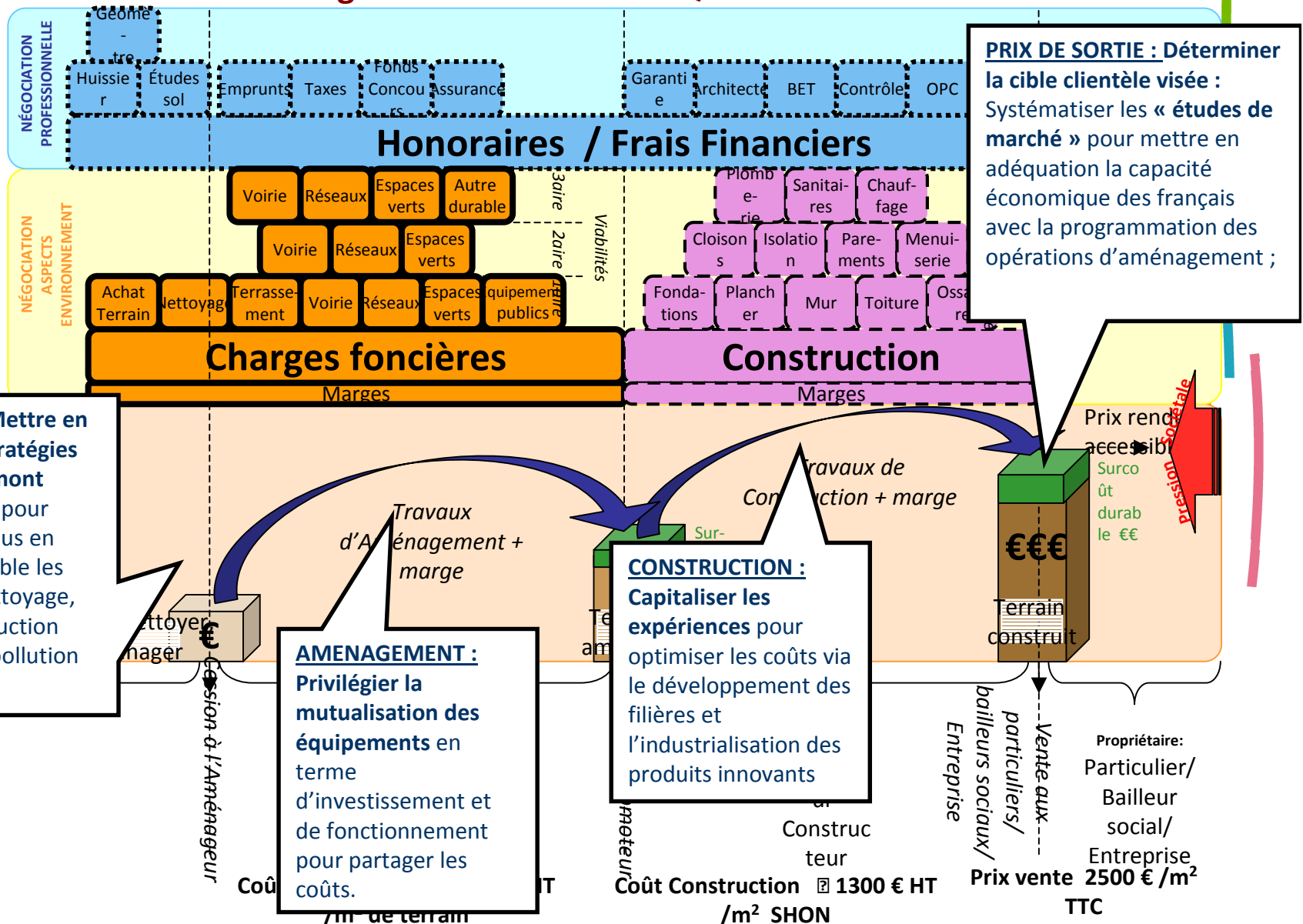
**Les lois Grenelle 1 et 2**

***Outil : Le Référentiel Ville durable Européenne (RFSC)***

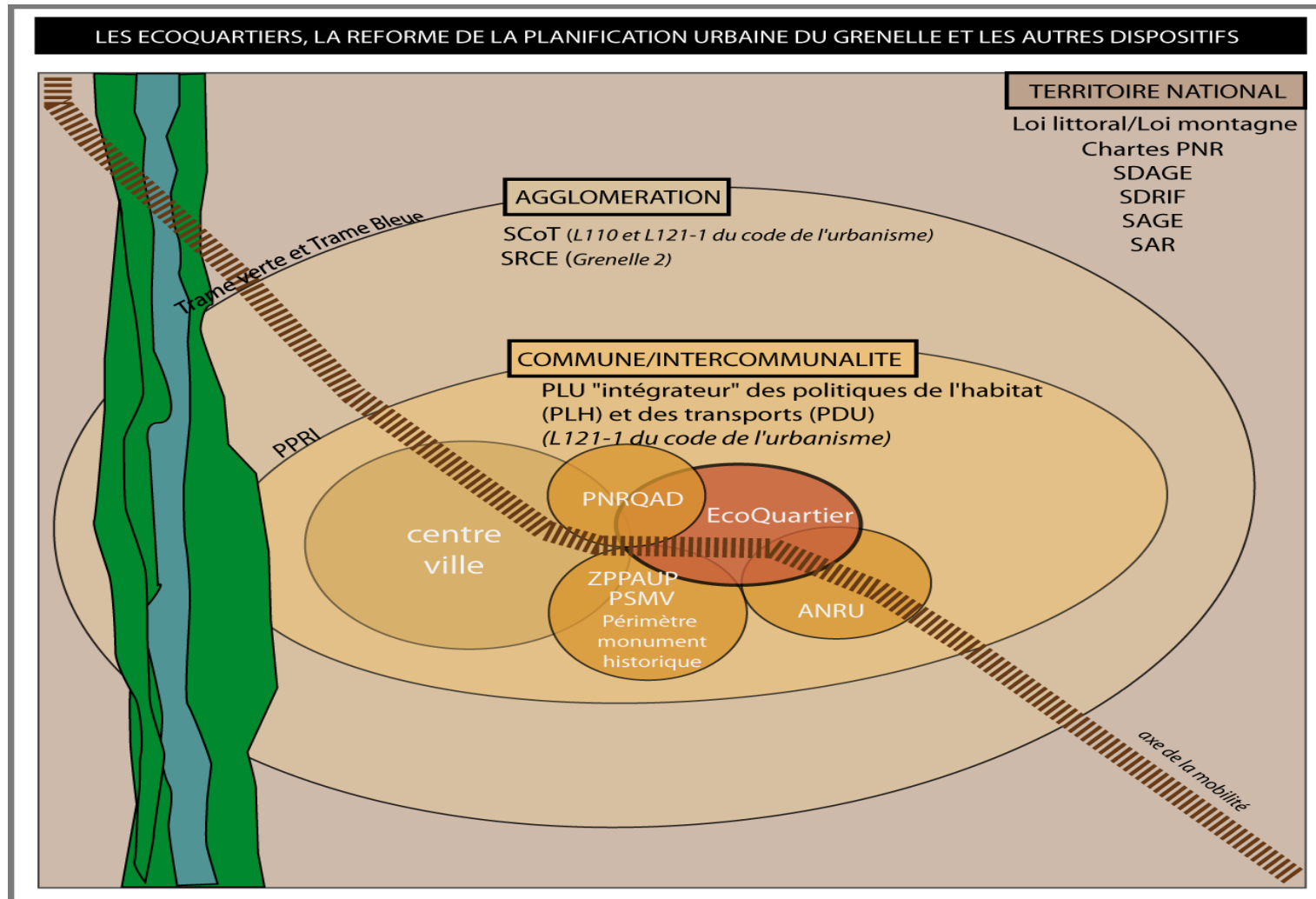
***Des Outils nationaux / locaux / opérationnels... voir slide suivante***

# Mettre en place une stratégie financière

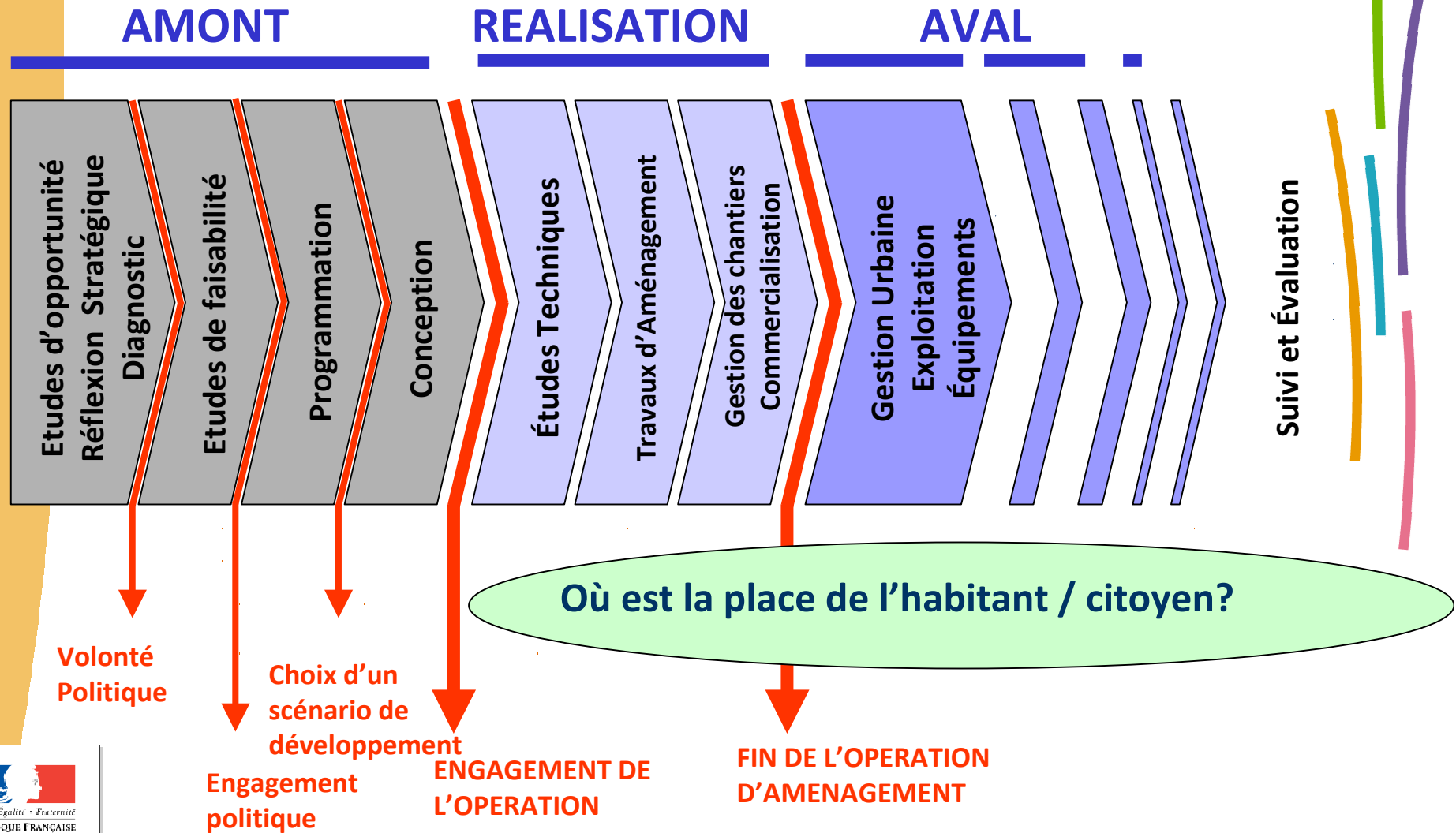
## Les enseignements du Club EcoQuartier sur l'Economie



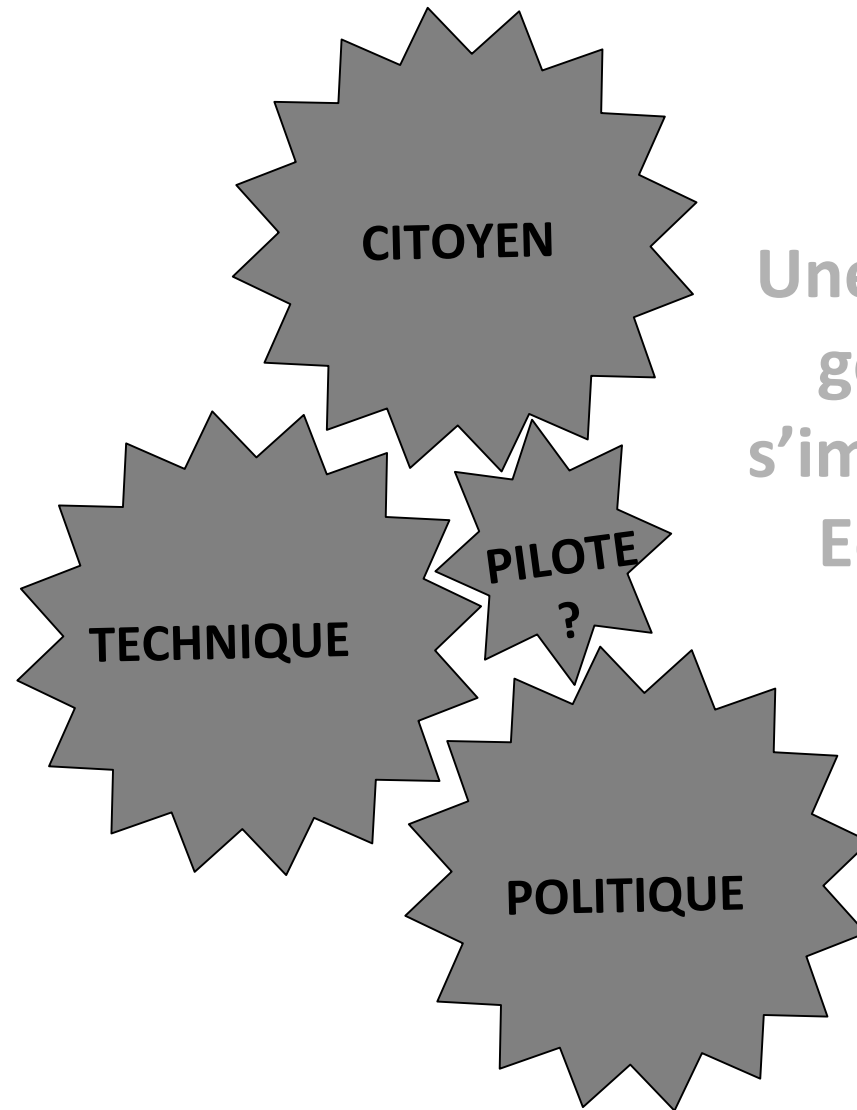
# Intégrer l'EcoQuartier dans son territoire



# Mettre l'habitant au coeur du projet (1/5)



# Mettre l'habitant au coeur du projet (2/5)

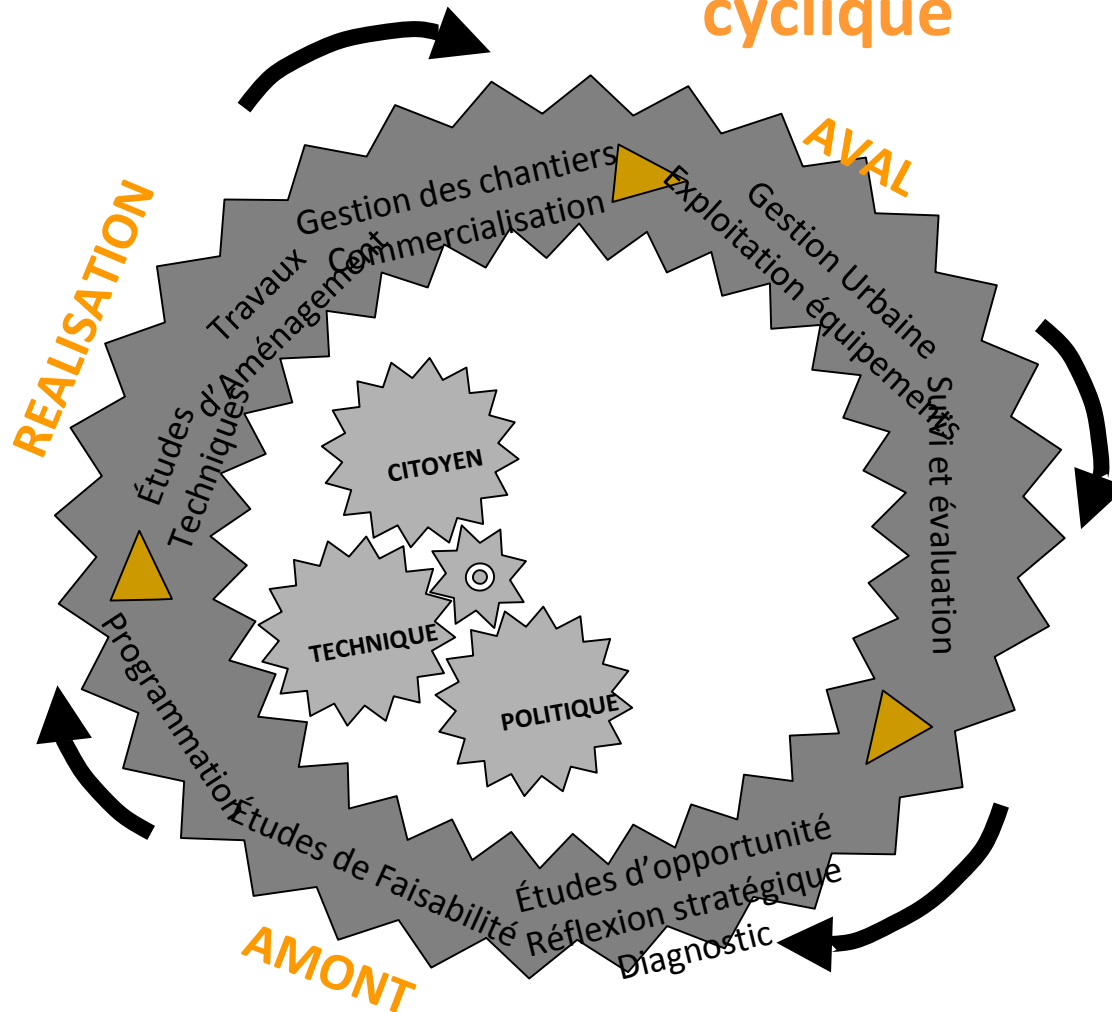


Une « nouvelle »  
gouvernance  
s'impose dans les  
EcoQuartiers



# Mettre l'habitant au coeur du projet (4/5)

## EcoQuartier : une conduite de projet cyclique

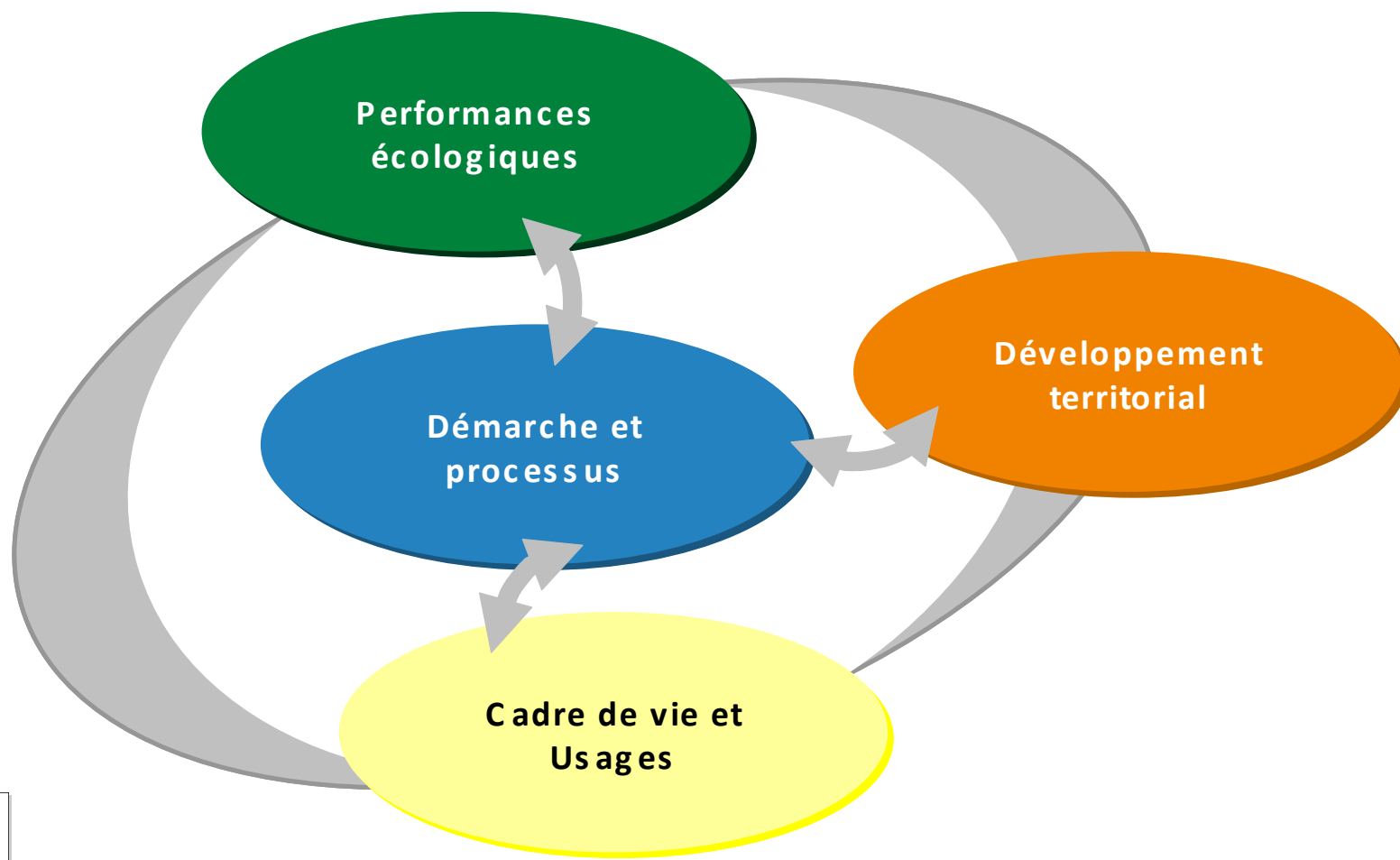


# L'appel à projets EcoQuartier 2011



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable,  
des Transports  
et du Logement

# Le nouvel appel à projets EcoQuartier du MEEDDM





# La Grille EcoQuartier 2011

## Le « Référentiel EcoQuartier version 2 ».



Démarche et processus	Cadre de vie et usages	Développement territorial	Performances écologiques
1 - Piloter et concerter	6 - Promouvoir le vivre-ensemble	11 - Assurer la mixité fonctionnelle	16 - Réduire les émissions de Gaz à Effets de Serre, s'adapter au changement climatique
2 - Bien situer et définir son projet	7 - Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables	12 - Organiser au mieux les déplacements et diminuer la dépendance à l'automobile	17 - Optimiser les besoins en énergie et diversifier les sources
3 - S'assurer de la faisabilité financière, technique et juridique du projet	8 - Offrir un cadre de vie agréable et sain	13 - Promouvoir des modes de déplacements alternatifs et durables	18 - Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau
4 - Savoir gérer et évaluer son projet	9 - Valoriser le patrimoine local et l'identité du quartier	14 - Inscrire le projet dans la dynamique de développement local	19 - Utiliser de manière raisonnée les ressources non renouvelables, limiter la production de déchets
5 - Pérenniser la démarche	10 - Dessiner un quartier dense et adapté au contexte	15 - Valoriser les relations avec le milieu agricole et forestier	20 - Préserver la biodiversité, restaurer et valoriser la nature en ville

Loi Grenelle 1

Loi Grenelle 2



Nature en ville

Plan d'action en faveur des territoires ruraux



# Le Palmarès 2011

## Grand Prix National

## Palmarès « Territoires stratégiques »

Catégorie Renouvellement Urbain

Catégorie Ville Moyenne

Catégorie Petite Ville

Catégorie Milieu Rural

## Palmarès thématique

Catégorie approche Écologique global

Catégorie innovation

Catégorie Nature en Ville

Catégorie « de la qualité du projet à la vie de Quartier »

## Palmarès Projets d'avenir



# Double Grand Prix EcoQuartier 2011

Nancy, Laxou,  
Maxéville

Communauté  
urbaine

du Grand Nancy

Le plateau de Haye



Roubaix, Tourcoing,  
Wattrelos

Lille Métropole Communauté



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable,  
des Transports  
et du Logement

# Le Bruit dans la démarche EcoQuartier

## Dimensions : Cadre de vie et usages

### 8. Offrir un cadre de vie agréable et sain

#### Réduire les pollutions et les nuisances

- ...
- Organisation du plan masse du quartier de façon à minimiser les nuisances (sonores, olfactives, lumineuses, électromagnétiques, etc.) ;
- ...



# La prise en compte de la composante bruit dans les dossiers

## 1. Conduite d'études acoustiques

### "Quartier de la Brasserie" à Cronenbourg

limiter les nuisances sonores de la voie ferrée qui jouxtera l'éco-quartier, et réfléchir à l'implantation du bâti et travailler sur l'isolation acoustique des bâtiments.

## 2. Réflexion sur le plan masse

### Quartier de la Mare Huguet

## 3. Isolation des façades

Une isolation acoustique performante des façades et des cloisons. Un aménagement optimal des locaux et une disposition cohérente des pièces à vivre.



# 1. Conduite d'études acoustiques



## LA PRISE EN COMPTE DE LA PROBLEMATIQUE « BRUIT »



> Proximité avec un site « sensible » :  
voies ferrées avec le passage de 1000  
trains/jour (du RER au TGV Est)



## L'ETUDE ACOUSTIQUE



> Adoption en 2009 du Plan de  
Prévention du bruit dans  
l'Environnement

> Réalisation d'études acoustiques  
dans tout projet d'aménagement

> PHASE 1 : Diagnostic acoustique et  
vibratoire du site

> PHASE 2 : Définition d'objectifs (via l'AEU) et  
prescriptions techniques à intégrer au CCTP  
concepteurs urbains

> PHASE 3 : Simulation acoustique du projet  
des différents candidats et recommandations  
techniques à destination du lauréat de la  
consultation



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable,  
des Transports  
et du Logement



## Rennes : la Courrouze

En réfléchissant à une "autonomie de ressources", les concepteurs ont fait d'une pierre deux coups.

D'un côté il y avait 10.000 tonnes de terre polluée aux métaux lourds sur le vieux terrain militaire, de l'autre, la rocade avoisinante provoquait une pollution sonore pour le projet d'éco-quartier:

ainsi, les terres polluées ont été utilisées pour ériger un belvédère végétalisé servant d'écran anti-bruit,



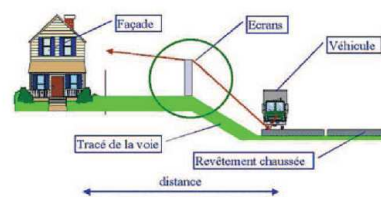
Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable,  
des Transports  
et du Logement

## EcoQuartier de l'île Saint-Denis

La zone des entrepôts est un site qui subit une pollution sonore importante en raison principalement des infrastructures de transport : A 86 : 200 000 véhicules / jour, RD 7 : 40 000 véhicules / jour (au niveau du site du Printemps), Quai du Châtelier : 8 000 véhicules / jour

### Objectif : Réduire par « tous les moyens » la pollution sonore

- une distance importante entre l'émetteur et le récepteur du bruit : par le recul des constructions par rapport à l'autoroute et par la création d'immeubles hauts sur la place centrale, formant écran pour les logements situés derrière ;
- une réduction du bruit à la source avec la création d'un mur anti-bruit à la fois support pour l'installation de panneaux photovoltaïques.
- une optimisation du plan masse, de l'organisation des étages courants et une isolation importante des bâtiments les plus exposés (+3DB par rapport à la réglementation).



Les possibilités d'atténuation de la pollution sonore



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable,  
des Transports  
et du Logement



## Le bruit ...

Une question de **diagnostic urbain**... à intégrer dans les études amont :

=> une obligation législative.

=> recours à des BE professionnels

Une question de **recommandation technique**... à intégrer dans les cahiers des charges de l'aménageur et de l'urbaniste mais aussi des opérateurs constructions et des concepteurs : => un objectif de qualité.

=> un objectif en « db »

Une question de **qualité de cadre de vie** ... à suivre par le gestionnaire des bâtiments que ce soit en terme de performance des bâtiments que des espaces extérieurs... et de **citoyenneté** dans les comportements!

=> un indice du bien vivre

=> une enquête de satisfaction + campagne de mesure.



# Vers un label EcoQuartier en 2012?



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable,  
des Transports  
et du Logement



# Pourquoi parler de « label EcoQuartier »?

## Les limites des appels à projets :

- Le terme EcoQuartier n'est pas protégé.
- Le résultat final n'est pas garanti.
- Le risque d'une lassitude des collectivités.

*Quelle garantie pour les usagers?*

*Quelle réalité de la ville durable?*

*Comment passer d'une démarche expérimentale à une politique publique nationale?*

Donc un besoin de stabiliser le statut...Mais un consensus, pas une norme car :

- nécessité d'être adapté à tous les contextes,
- dans le droit français de l'urbanisme,
- porté politiquement vers la ville durable...)



## Pourquoi pas un label?

# Typologie des démarches valorisation existantes



Quelle place pour un label EQ?

**Utilisation libre du référentiel**  
(si référentiel en accès libre)

Autoévaluation



\* Il convient néanmoins de respecter le règlement d'usage de la marque HQE pour pouvoir se réclamer de cette démarche

\*\* Il convient néanmoins de suivre une procédure de certification pour faire usage de la marque et du logo EVE

**Labellisation**

Evaluation et contrôle

Jury interne    Jury mixte    Jury externe



**Certification**  
(procédure encadrée par le Code de la Consommation)

Audit par un organisme de certification accrédité

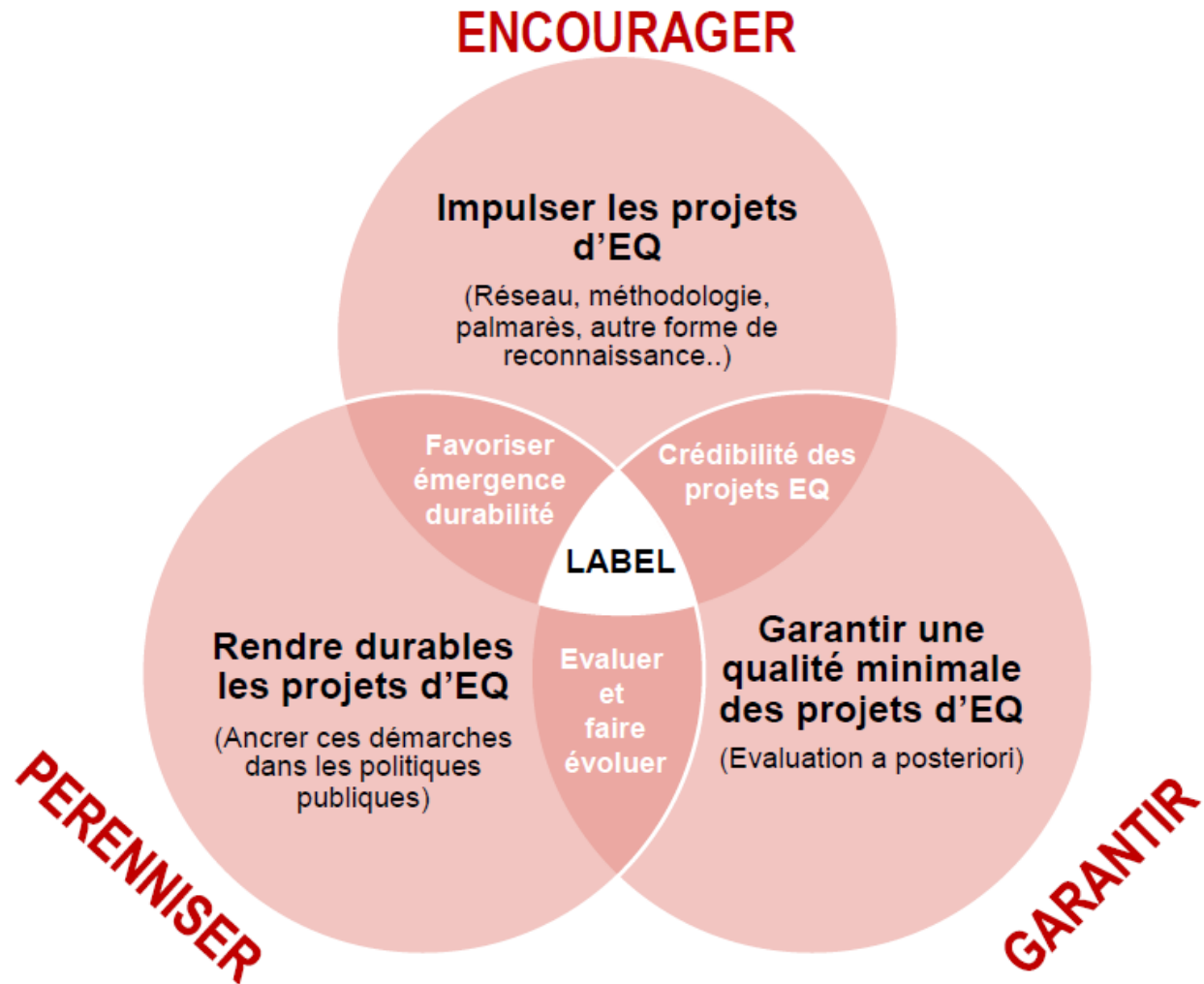


Niveau de garantie

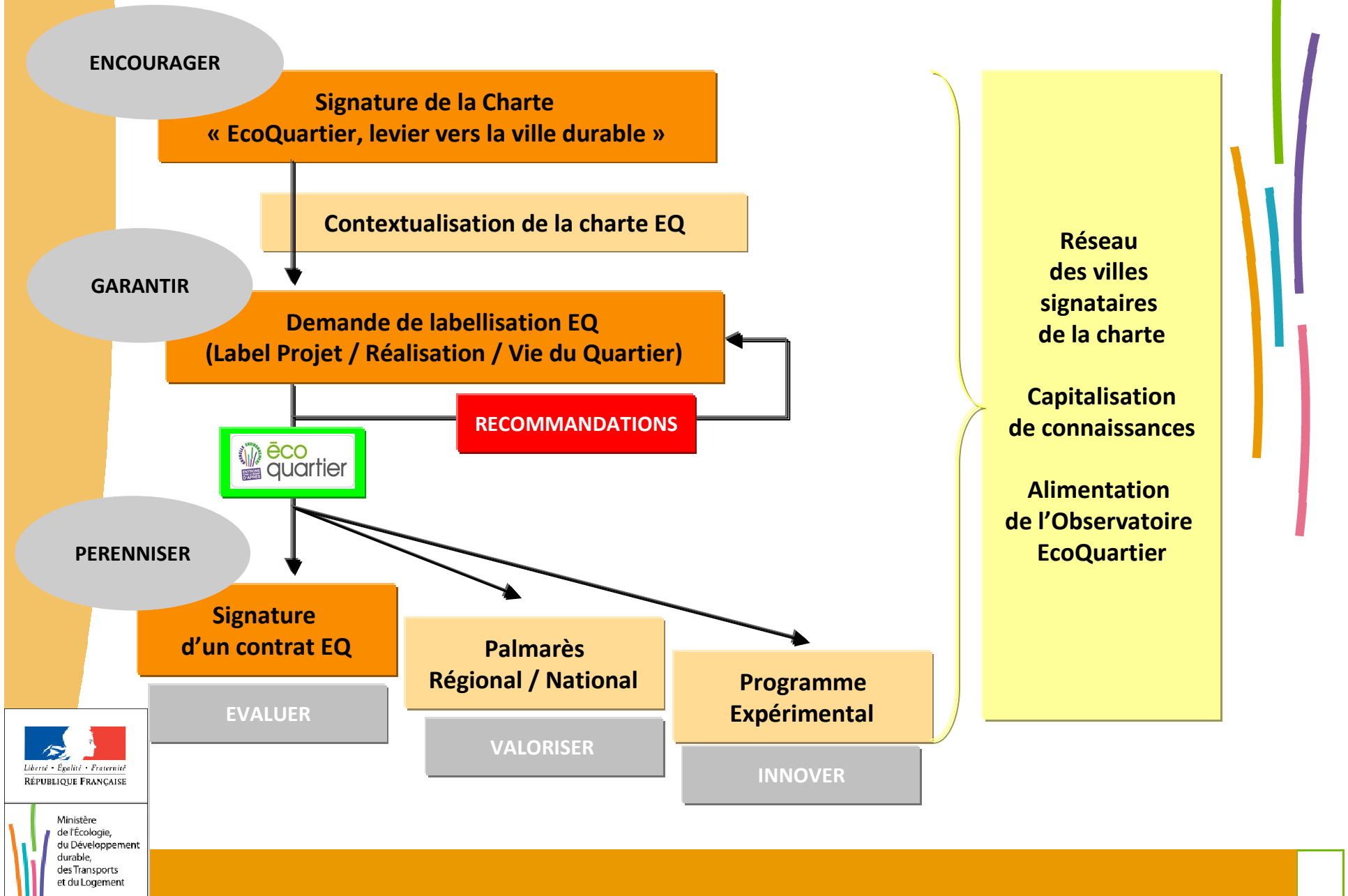
Souplesse

Ces différents types de démarches ne sont pas incompatibles et peuvent être combinés : par exemple, la méthodologie SMO développée par l'Association HQE peut être utilisée librement ou bien faire l'objet d'une certification HQE

## Pourquoi faire un label EcoQuartier?



# Le dispositif envisagé pour le label...



A suivre !



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable,  
des Transports  
et du Logement